

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	BRUSHABLE CERAMIC HARDENER
Numéro du produit	11752(H), 11762(H)
UFI	UFI: 5E50-R09H-U00X-G8TR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Durcisseur.
--------------------------	-------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	ITW Performance Polymers Bay 150 Shannon Industrial Estate Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 customerservice.shannon@itwpp.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+44(0)1235 239 670 (24h)
--------------------------	--------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

Santé humaine	Corrosif pour les yeux et la peau. Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.
---------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Contient

ALCOOL BENZYLIQUE, m-XYLYLENEDIAMINE, PACM Oligomers,
METHYLENEDI(CYCLOHEXYLAMINE)

Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

m-XYLYLENEDIAMINE			10-30%
Numéro CAS: 1477-55-0	Numéro CE: 216-032-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480150-50-0000	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			
PACM Oligomers			10-30%
Numéro CAS: 135108-88-2			
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1C - H314 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 3 - H412			
ALCOOL BENZYLIQUE			10-30%
Numéro CAS: 100-51-6	Numéro CE: 202-859-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119492630-38-0000	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332			
METHYLENEDI(CYCLOHEXYLAMINE)			5-10%
Numéro CAS: 1761-71-3 Numéro CE: 217-168-8			
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Ingestion	Ce produit est corrosif. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Toxique par inhalation. Irritation sévère du nez et de la gorge.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Ce produit est corrosif.
Contact cutané	Ce produit est corrosif. Peut provoquer une allergie cutanée. Eruption allergique. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.
Contact oculaire	Ce produit est corrosif. Les poussières ou éclaboussures du mélange peuvent provoquer des lésions oculaires irréversibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Dioxyde de carbone (CO ₂). Agents chimiques en poudre. Mousse. Eau.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Méthodes de nettoyage

Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps Porter une combinaison de protection chimique.

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Ambré.
Odeur	Ammoniacale.
pH	pH (solution diluée): 10.5-11.5 5%
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>204°C @
Point d'éclair	93°C
Taux d'évaporation	<<1
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: N/D Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: N/D
Pression de vapeur	<1mmHg @ °C
Densité de vapeur	>1
Densité relative	1.05 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
----------------------------	-----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Acides. Oxydants puissants. Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

10.4. Conditions à éviter

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants. Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène. Peroxydes inorganiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu ou une haute température crée : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 505,2

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 7 502,5

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 18,34

ETA inhalation
(poussières/brouillards mg/l) 2,5

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. Toxique par inhalation.

Ingestion Provoque des brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des lésions internes sévères. Irritante. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Nausées, vomissements. Douleur à l'estomac.

Contact cutané Peut être absorbé par la peau. Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif par contact avec la peau.

Contact oculaire Ce produit est sévèrement corrosif. Provoque de graves brûlures. Des premiers soins immédiats sont impératifs. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésion de la cornée.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Ce produit est corrosif.

Organes cibles Foie Reins Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Eviter le rejet dans l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 99

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Aucune autre information connue.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2735

N° ONU (IMDG) 2735

N° ONU (ICAO) 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (HEXAMETHYLENEDIAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)

Nom d'expédition (IMDG) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (HEXAMETHYLENEDIAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)

Nom d'expédition (ICAO) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (HEXAMETHYLENEDIAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)

Nom d'expédition (ADN) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (HEXAMETHYLENEDIAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Classe/division ICAO 8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 3X

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision Révision de classification.

Date de révision 10/03/2021

Révision 16

Remplace la date 03/08/2018

Mentions de danger dans leur intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BRUSHABLE CERAMIC HARDENER

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.